



Un technicien se présente au poste de garde de la porte d'accès de la société néerlandaise Corus. Un contrôle de routine montre que son diplôme est un faux. Cet incident ne fait certes pas figure d'exception. Des chercheurs d'emploi, des collaborateurs - souvent étrangers - se voient proposés un emploi dans des cafés et peuvent d'emblée acheter un diplôme 'VCA'. Les entrepreneurs néerlandais sont également confrontés à ce fléau de concurrence malhonnête (voir dans notre numéro de mai l'article: la concurrence déloyale dans le secteur de la maintenance).

## Une fraude VCA organisée handicape le marché de l'emploi néerlandais

Rapport de Henriëtte Van Norel, Maintenance in Processing

Chaque semaine, 10 à 20 monteurs de maintenance se voient refuser l'accès au site de Corus aux Pays-Bas par le service d'investigation de l'entreprise. Les raisons sont très diverses. Cela va de l'absence d'un diplôme VCA (VeiligheidsCertificaatAanemers - LSC: Liste de contrôle Sécurité, santé et environnement entreprises Contractantes) ou d'une légitimité valide à la falsification d'un diplôme VCA, en passant par l'incompréhension du film sur les instructions de sécurité qui peut être visionné en quatre langues. La falsification, de plus en plus fréquente ces dernières années, est une dérive inquiétante qu'il faut absolument endiguer, estime Daan Schinkel, Responsable du service d'investigation d'entreprise chez Corus IJsmuiden et Maria Versteegt, Directrice d'IBEX, le bureau d'examens VCA agréé.

### La sécurité avant tout

**Daan Schinkel:** "Notre première devise, à tous les échelons, est la suivante : 'Bien rentrer à la maison'. Pas d'accident, pas de blessure et pas d'absentéisme. En d'autres termes, une connaissance des prescriptions de sécurité et des méthodes de travail sécurisan-



Daan Schinkel (Corus)

tes est indispensable." Le service de sécurité de l'entreprise Corus fournit notamment des services de protection physique contre des actes humains délibérés, dirigés contre les processus du site de Corus (pensez au vol, sabotage, terrorisme ou encore à l'infraction des règles de l'entreprise). Il fournit par ailleurs des services d'investigation d'entreprise



Maria Versteegt (IBEX)

et donne des conseils de protection pour accroître notre résistance.

### Accès

Corus compte 9500 employés qui arrivent et quittent chaque jour le site. Chaque année, elle accueille aussi quelque 20.000 collaborateurs d'entreprises externes, qui souhaitent se

rendre sur le site pour y effectuer des travaux de maintenance. Le site de Corus, que l'on peut comparer en termes de superficie à la commune de Naarden, dispose de trois portes d'accès pour les voitures et camions et de plusieurs portes d'accès pour le personnel qui vient au travail en vélo. Toute personne qui souhaite entrer sur le site doit avoir suivi une formation de sécurité. Elle doit donc être en possession d'un diplôme de sécurité de base reconnu (BVCA) ou de sécurité pour des dirigeants (VOL-VCA). "Nous ne contrôlons pas à la porte si des personnes viennent effectuer des travaux spécialisés. Ceci a été discuté au préalable avec l'entrepreneur en question et établi dans le contrat par notre département de Gestion des contrats ou des Achats. Pour pouvoir s'introduire aisément sur notre site, il est donc primordial pour les entreprises de bien s'assurer au préalable de nos règles internes et d'en informer leur personnel. Si tout ne se déroule pas correctement au contrôle d'accès, le département des Achats est averti et le communique à l'entrepreneur concerné. Nous agissons de même lorsque les collaborateurs d'entreprises externes enfreignent les règles sur le site," selon Daan Schinkel.

**Passeport de sécurité**

"Dans les années 90, le passeport de sécurité a été introduit sur le marché (le livret vert)", explique Maria Versteegt d'IBEX. IBEX développe et fait passer des examens en matière de sécurité du travail. Les examens sont souvent effectués dans le cadre de la norme ISO 17024 au profit de la certification des personnes. "L'idée qui se cache derrière le passeport est de permettre aux employeurs de tenir à jour les formations et diplômes de leurs collaborateurs. De disposer d'un bref aperçu de leurs capacités professionnelles.

L'employeur doit garder dans le dossier personnel de chaque collaborateur une copie du diplôme original de tous les diplômes mentionnés dans le livret". Et Daan Schinkel de poursuivre: "En tant qu'organisation, nous avons, nous aussi, utilisé ce passeport durant des années. Toutefois, depuis que nous avons découvert que certains diplômes VCA



“Alors que la journaliste de la revue néerlandaise ‘Maintenance in Processing’ réalise cet interview, un monteur se présente au poste de garde de la porte d'accès de Corus pour effectuer des travaux sur le site. Il doit se présenter. Le garde demande son diplôme VCA. Un contrôle de routine est effectué derrière la réception. Le garde vérifie sur le site web du registre central des diplômes si le diplôme VCA a effectivement été décerné à l'homme debout devant lui. Le système ne laisse subsister aucun doute. Le diplôme est un faux.’

mentionnés dans les livrets n'avaient pas été remis par l'institut de certification ou le bureau d'examen indiqué, nous nous sommes rendu compte qu'une fraude existait. Ceci nous a poussés, il y a quatre ans, à ne plus accepter le passeport de sécurité comme preuve de l'obtention du diplôme VCA. Depuis, nous

demandons à chacun d'apporter une copie de son diplôme original.”

**Fraude**

Et malgré ces mesures, le service d'investigation d'entreprise de Corus constate que la fraude aux diplômes VCA se poursuit invariablement. "Nous sommes confrontés à une fraude sous trois formes," explique Daan Schinkel. "Nous rencontrons des diplômes réalisés par découpage et collage. Bien qu'injustifiable, cette pratique n'est pas catastrophique. Ce qui est pire, c'est le côté organisé de la fraude sur le marché de l'emploi à laquelle nous sommes régulièrement confrontés. Ce type de pratique commence souvent chez les sous-sous-traitants, parfois cinq couches plus bas. Nous nous heurtons fréquemment à des entreprises malhonnêtes, qui ont arrangé de faux diplômes VCA pour leurs employés. Illustrons cela par un exemple préoccupant. Il y a quelque temps, un entrepreneur a déposé 26 collaborateurs étrangers à notre porte. En entrant dans le bus,

on leur avait raconté qu'ils allaient travailler dans les fleurs.

La destination finale s'avéra être Corus. A l'arrivée, on leur a mis entre les mains un diplôme VCA falsifié avec lequel ils devaient se présenter à la porte. Parmi les 26 monteurs, 23 avaient un faux diplôme VCA. Pire encore, ils n'avaient aucune idée des règles de sécurité à respecter et des activités à réaliser. Un tel entrepreneur est naturellement immédiatement inscrit sur la liste noire. J'ai aussi des exemples de la manière dont des personnes disposant soi-disant d'un diplôme VCA sont recrutées dans les cafés dans certaines régions de notre pays. Les chercheurs d'emploi, des collaborateurs, souvent étrangers, se voient proposés dans un café un emploi pour lequel il leur faut un diplôme VCA. S'ils ne l'ont pas, cela ne pose aucun problème. Il leur suffit de noter leur nom et leur date de naissance à l'arrière d'un carton de bière et on leur procure un diplôme, contre paiement. Des pratiques malhonnêtes qui ne supportent pas la lumière du jour”.

**Salle d'examen**

**Maria Versteegt:** "Troisième phénomène, la fraude durant l'examen, sans que les

examineurs ne s'en rendent compte. Nous pouvons vous citer des exemples d'examens qui ont été achetés à grande échelle, du placement d'équipement d'écoute dans des salles d'examen jusqu'au clignotement de lumières sur des téléphones. Une lumière rouge signifiait par exemple la réponse a, une lumière verte la réponse b et une lumière jaune la réponse c. Heureusement, nous n'avons pas encore dû subir de tels cas. Nous sommes toujours très vigilants à ces pratiques. Nous formons aussi nos examinateurs à l'identification des signes de sécurité sur les preuves de légitimité. Avant l'examen, tous les candidats doivent en effet se présenter avec une preuve de légitimité valable." Tout cela pour éviter autant que possible toute fraude dans la salle d'examen. Une fraude dont souffrent non seulement les instituts d'examen agréés mais qui ternit aussi la crédibilité du SSVV (Stichting Samenwerken voor Veiligheid) et qui menace la sécurité d'entreprises comme Corus.

### Registre central des diplômes

Pour contrer la fraude des diplômes VCA, les Pays-Bas appliquent depuis 2009 des signes de sécurité sur le diplôme. Parmi ces signes de sécurité, citons par exemple une bande argentée, un cadre reprenant en toutes petites lettres VCA/VCU et un numéro d'ordre ascendant dans la marge. Le SSVV a par ailleurs créé en 2004 le Registre central des diplômes. "Lors d'un contrôle, nos collaborateurs peuvent tout simplement introduire le numéro du diplôme sur le site web du registre central des diplômes VCA pour savoir en l'espace de quelques secondes si ce diplôme a été décerné et à qui", explique Daan Schinkel. A chaque session d'examen, les bureaux d'examen agréés communiquent au registre le nom du candidat, sa date et son lieu de naissance ainsi que le numéro de son diplôme.

### Couverture

Comment alors expliquer que l'on rencontre encore des personnes présentant un diplôme VCA falsifié si tous les diplômes VCA décernés après 2004 par des bureaux d'examen agréés sont repris dans le registre. "Toute personne en possession d'un diplôme VCA doit représenter son examen tous les dix ans. Tous les diplômes VCA décernés ne seront dès lors effectivement repris dans le système que dans quatre ans" répond Maria Versteegt. "Le diplôme VCA peut aussi être obtenu par d'autres moyens. Pensez par exemple aux passages par l'Allemagne et la

## Lettre de lecteur: A.A. den Boer, Manager Personnel Certification DNV Certification B.V.

"Nous avons lu avec beaucoup d'intérêt l'article de Mme Henriëtte Van Norel sur la fraude VCA (Dans notre magazine soeur, Control & Automation Magazine, de juin 2010). DNV ne supporte pas non plus la fraude VCA.

C'est précisément DNV qui surveille encore l'authenticité des certificats VCA qu'elle délivre. Bien entendu, DNV ne peut pas non plus empêcher les tentatives de fraude par logiciel de retouche de photos ou autres programmes sur des certificats VCA qu'elle a délivrés.

Tous les départements/instances/contrôles d'entrée d'organismes et d'entreprises peuvent vérifier l'authenticité des certificats personnels délivrés par DNV via [www.certcheck.nl](http://www.certcheck.nl)

Pour détecter et contrer la fraude, DNV vérifie l'authenticité de tous les certificats VCA fournis avant de délivrer des certificats personnels aux professionnels.

En montrant à deux reprises dans votre article le certificat DNV, vous suscitez l'impression qu'il existe une relation directe entre DNV et la fraude VCA.

Nous supposons que votre intention n'était pas de lier DNV à la fraude. Toutefois, nous vous prions de bien vouloir corriger l'article et de mentionner explicitement qu'il n'existe aucune relation entre la fraude VCA et DNV."

Belgique. La Belgique se penche actuellement sur une harmonisation avec le système VCA néerlandais mais l'Allemagne pas encore. En tant que bureau d'examen agréé, nous souffrons des bureaux d'examen allemands qui font passer des examens aux Pays-Bas car leur niveau est inférieur et les examens se basent en outre sur la législation allemande. Autre différence notable avec l'examen néerlandais: l'examen pour l'obtention du diplôme pour dirigeants ne pose aucune question relevant du diplôme de base et l'examen SSC pouvait récemment encore être passé dans beaucoup plus de langues que le VCA néerlandais. Heureusement, cette dernière différence a été supprimée cette année. Désormais, nous pouvons également faire passer aux Pays-Bas l'examen VCA dans toutes les langues des pays affiliés à l'Union européenne, y compris en turc. Cela rend donc la voie allemande nettement moins attrayante, d'autant plus que certaines entreprises n'acceptent pas le diplôme SSC." Et Daan Schinkel d'ajouter: "Nous reconnaissons le diplôme SSC. Nous avons convenu cela entre entreprises car le diplôme VCA n'est pas obligatoire sur le plan légal. Nous serions naturellement très heureux si les deux diplômes étaient équivalents ou si l'Europe harmonisait la problématique du VCA. Cela rendrait la fraude plus difficile et moins attrayante, même si je pense qu'elle ne disparaîtra jamais complètement. Tant qu'il

est possible de gagner de l'argent en fraudant, la fraude subsistera."

### Prise de conscience en matière de sécurité

**Daan Schinkel:** "Ce que nous pouvons toutefois faire, c'est augmenter la prise de conscience de nos collaborateurs en matière de sécurité. En dix ans, la culture de sécurité a fortement augmenté dans notre organisation. Nous avons constaté dans ce domaine un réel passage du consciemment incompétent à l'inconsciemment compétent. Et même si nous sommes certainement déjà sur la bonne voie chez Corus, il reste encore du pain sur la planche. Cela requiert en effet une attention permanente. En tant que service de sécurité, nous aimons apporter notre pierre à l'édifice." Et Maria Versteegt de conclure: "En tant que bureau d'examen, nous restons à l'affût afin de réduire au mieux les pratiques frauduleuses décrites plus haut. Cela ne peut que profiter à la sécurité de notre société." <<